

COMMUNE DE CHOOZ

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**

*MAPA/08/2010*

Marché à procédure adaptée :  
« Achat de deux véhicules »

**Article 1 : Identifiant :**

Mairie de CHOOZ – 1, place de l’Eglise - 08600 CHOOZ.

☎ : 03.24.42.09.69 📠 : 03.24.42.31.57 Mail : [mairie@chooz.com](mailto:mairie@chooz.com)

**Article 2 : Identité de la Personne responsable du marché :**

Madame Michèle MARQUET, Maire de la Commune de CHOOZ

**Article 3 : Objet du marché :**

Le présent marché a pour objet la fourniture de deux véhicules.

Il est décomposé en 2 lots énoncés ci dessous, chaque lot fera l’objet d’un marché séparé, chaque soumissionnaire peut répondre à 1 ou plusieurs lots, plusieurs lots peuvent être attribués au même titulaire.

Pour ce marché, des variantes ou options peuvent être proposées avec réponse obligatoire sur la solution de base.

Lot 1 : Un camion benne 3,5 T

Lot 2 : Un véhicule utilitaire

**Article 4 : Procédure de marché :**

Le présent marché est passé selon la procédure de marché adapté conformément à l’article 28 du code des marchés publics.

### **Article 5 : Pièces constitutives du marché :**

- Acte d'engagement daté et signé.
- Bordereau de prix.
- Le présent C.C.A.P.
- C.C.A.G. applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (décret n°77.699 du 27 mai 1977 modifié).

### **Article 6 : Consistance de la prestation :**

Lot 1 : Camion benne 3,5 T

*Nombre de places : 3*

*Portes : 2*

#### **a) Motorisation :**

- minimum 80 ch
- autres option : à proposer

#### **b) Pneumatiques :**

Les pneumatiques des roues arrière et avant seront d'un type tous temps.  
Préciser la marque déposée.

#### **c) Autres caractéristiques techniques :**

- Direction assistée
- Airbags conducteur et passager
- Climatisation manuelle
- Condamnation centralisée des portes avec télécommande à distance
- Roue de secours identique aux roues d'origine
- Carte grise
- Crochet de remorquage : fourniture et pose d'un crochet de remorquage mixte (boule, anneau) d'une résistance mécanique compatible au PTRR du châssis.
- Couleur : blanc
- Châssis simple
- Benne inclinable 45° + ridelles latérales et arrière, rabattables et amovibles.

Lot 2 : Véhicule utilitaire

*Nombre de places : 2*

*Nombre de portes : 3*

**d) Motorisation :**

- à définir en fonction des options proposées.

**e) Pneumatiques :**

Les pneumatiques des roues arrière et avant seront d'un type tous temps.  
Préciser la marque déposée.

**f) Autres caractéristiques techniques :**

- Direction assistée
- Airbags conducteur et passager
- Climatisation manuelle
- Condamnation centralisée des portes avec télécommande à distance
- Roue de secours identique aux roues d'origine
- Carte grise
- Crochet de remorquage : fourniture et pose d'un crochet de remorquage mixte (boule, anneau) d'une résistance mécanique compatible au PTR A du châssis.
- Couleur : blanc

**Option :** gaz ou électrique à proposer pour les deux lots.

Le candidat devra indiquer dans son offre les conditions de charge ou remplissage, ainsi que les différents moyens d'acquisition de bornes électriques ou gaz nécessaires à la recharge du véhicule (électrique, gaz ou autre).

**Article 6 : Démonstration :**

Après remise de son offre, le candidat sera contacté par les services de la Mairie afin de convenir d'un rendez vous. Une démonstration du véhicule proposé dans l'offre sera faite.

**Article 7 : Modalités et lieux de livraison :**

Franco de port.

Délai de livraison : < à 2 mois après notification du marché.

Les certificats et les plaques d'immatriculation, ainsi que le manuel d'entretien seront remis à la livraison.

### **Article 8 : Garantie**

> à 2 ans pièces et main d'œuvre de l'ensemble de la fourniture après immatriculation du véhicule.

### **Article 9 : Contrôle de la livraison :**

Les opérations de vérification qualitative et quantitative seront assurées par la personne chargée de réceptionner la fourniture dans un délai de 10 jours.

Si la livraison n'est pas conforme, la Mairie de CHOOZ se réserve le droit de mettre le titulaire du marché en demeure de remplacer les fournitures par d'autres répondant aux normes du cahier des charges.

### **Article 10 : Prix :**

Le prix visé comprend tous les droits, impôts et taxes légalement applicables au taux en vigueur au jour de leur exigibilité.

Les prix sont réputés :

- établis aux conditions économiques existantes à la date de remise des offres,
- Fermes, non révisables et non actualisables pendant toute la durée du marché.
- L'offre devra indiquer le prix unitaire HT et TTC avec la remise consentie.

### **Article 11 : Conditions de paiement :**

Règlement par mandat administratif sur présentation de facture dans les 30 jours à compter de la réception de la facture conforme.

### **Présentation des demandes de paiements :**

Le paiement s'effectuera suivants les règles de la comptabilité publique :

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original et 2 copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- nom et adresse du créancier,
- numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'acte d'engagement.
- le numéro du marché
- le montant HT
- le taux et montant de la TVA
- le montant total des prestations livrées ou exécutées
- la date de facturation

**Article 12 : Contenu des offres :**

Le présent CCAP est remis gratuitement à chaque candidat.

Tous les documents constituant ou accompagnant l'offre doivent être en français ou traduits en français s'ils émanent d'une autorité étrangère.

Le candidat est informé que l'administration conclura le marché sur l'unité monétaire de l'Euro.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre le montant TTC de la prestation concernée.

**Article 13 : Conditions d'envoi et remise des offres :**

L'offre devra porter les mentions suivantes :

Objet du marché - Identité du candidat.

Avec la mention « ne pas ouvrir » Marché à procédure adaptée « Achat de deux véhicules »

**Article 14 : Documents et Justificatifs à fournir :**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement complété
- Le présent CCAP signé sans modification
- Documentation technique complète des véhicules
- Bordereau de prix
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée attestant de la régularité de leur situation au regard de leurs obligations fiscales et sociales ou l'état annuel des certificats (imprimé DC7)
- Références récentes dans le domaine, qualifications professionnelles et moyens de l'entreprise.

**Article 15 : Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Article 16 : Exécution du marché :**

Le marché entrera en vigueur à sa date de notification au titulaire.

**Article 17 : Jugement des offres et modalités d'attribution :**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du code des marchés publics.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante. L'offre sera notée sur 100.

- Valeur technique 40
- Prix 30
- Service après vente 20
- Date et délai d'exécution 10

**Article 18 : Date limite de réception des offres :**

La date limite de réception des offres est fixée au **Judi 23 septembre 2010 à 17h00** terme de rigueur.

Les offres parvenues ou remises postérieurement à l'expiration du délai indiqué ci-dessus ne seront pas admises.


**Article 19 : Résiliation du marché par la Personne publique :**

La personne publique peut à tout moment, qu'il y ait ou non faute du soumissionnaire, mettre fin à l'exécution des prestations faisant l'objet du marché avant l'achèvement de celles-ci, par une décision de résiliation du marché.

Pour cela, il devra en informer le titulaire par lettre recommandée avec accusée réception postale. Cette rupture n'ouvre pas droit à dédommagement.

**Article 20 : Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats pourront s'adresser à Monsieur Lino PAGANELLI, Secrétaire Général, au 03.24.42.09.69

Fait à ....., le .....	Fait à CHOOZ, le ..02/09/10....
Le soumissionnaire,  M.....	Le Maire de CHOOZ  Madame ARQUET 